

# Servitudes d'Utilité Publique instituées sur la commune de

## 13062 - Mimet

---

### A5 Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement.

---

*Gestionnaire* Société du Canal de Provence

*Appellation* Périmètres de protection des ouvrages du Canal de Provence (Verdon)

*Description* Arrêté préfectoral autorisant la Société du Canal de Provence (SCP) à utiliser l'eau brute issue des ouvrages du canal de Provence à des fins de consommation humaine et déclarant d'utilité publique les périmètres de protection des ouvrages du Canal de Provence (Verdon)

*Acte institutif* Arrêté préfectoral du 05 décembre 2023

*du* 05/12/2023

---

### AC1 Servitudes de protection des monuments historiques.

---

*Gestionnaire* DRAC PACA / UDAP 13

*Appellation* Chevalement du puits Hély d'Oissel

*Description* Monument inscrit n°1 : Le chevalement du puit Hély d'Oissel en totalité, ainsi que le bâtiment de la machine d'extraction y compris tous les éléments qu'il renferme. Parcelle n° 265, section A du cadastre et d'une contenance de 1 ha 64 a 25 ca.MH du 24 octobre 1989

*Acte institutif*

*du* 24/10/1989

---

A5 / 9 / 3269

AC1 / 17 / 783

# Servitudes d'Utilité Publique instituées sur la commune de

## 13062 - Mimet

---

### AC1 Servitudes de protection des monuments historiques.

---

*Gestionnaire* DRAC PACA / UDAP 13

*Appellation* Oppidum de la Tête de l'Ost

*Description* MI 2 :Oppidum de « la Tête de l'Ost » en totalité y compris les vestiges archéologiques situés sur les parcelles 1359, 1361, 1481et 978 figurant au cadastre section C.MH du 21 Mai 1992.

*Acte institutif*

*du* 21/05/1992

---

### I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques.

---

*Gestionnaire* Société Péchiney

*Appellation* Conduite de résidus inertes Gardanne - Cassis

*Description* Conduite de résidus inertes Gardanne - Cassis.

*Acte institutif* Décret du 4.01.1966

*du*

---

AC1 / 17 / 863

I3 / 28 / 140

# Servitudes d'Utilité Publique instituées sur la commune de

## 13062 - Mimet

---

### I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

---

*Gestionnaire* Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Groupe Maintenance PROVENCE ALPES DU SUD (BOUC-BEL-AIR)

*Appellation* Ligne 225 KV Boutre - Enco-de-Botte dérivation Septèmes

*Description* Ligne 225 KV Boutre - Enco-de-Botte dérivation Septèmes

*Acte institutif*

*du*

---

### I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

---

*Gestionnaire* Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Groupe Maintenance PROVENCE ALPES DU SUD (BOUC-BEL-AIR)

*Appellation* Ligne 225 KV Enco-de-Botte - La-Palun n° 1

*Description* Ligne 225 KV Enco-de-Botte - La-Palun n° 1

*Acte institutif*

*du*

# Servitudes d'Utilité Publique instituées sur la commune de

## 13062 - Mimet

---

### I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

---

*Gestionnaire* Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Groupe Maintenance PROVENCE ALPES DU SUD (BOUC-BEL-AIR)

*Appellation* Ligne 225 KV Enco-de-Botte - La-Palun n° 2

*Description* Ligne 225 KV Enco-de-Botte - La-Palun n° 2

*Acte institutif*

*du*

---

### I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

---

*Gestionnaire* Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Groupe Maintenance PROVENCE ALPES DU SUD (BOUC-BEL-AIR)

*Appellation* Ligne 225 KV La-Palun - Septèmes n° 1

*Description* Ligne 225 KV La-Palun - Septèmes n° 1

*Acte institutif*

*du*

# Servitudes d'Utilité Publique instituées sur la commune de

## 13062 - Mimet

---

### I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

---

*Gestionnaire* Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Groupe Maintenance PROVENCE ALPES DU SUD (BOUC-BEL-AIR)

*Appellation* Ligne 225 KV La-Palun - Septèmes n° 2

*Description* Ligne 225 KV La-Palun - Septèmes n° 2

*Acte institutif*

*du*

---

### I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

---

*Gestionnaire* Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Groupe Maintenance PROVENCE ALPES DU SUD (BOUC-BEL-AIR)

*Appellation* Ligne 63 KV La-Palun - Septèmes 1

*Description* Ligne 63 KV La-Palun - Septèmes 1

*Acte institutif*

*du*

# Servitudes d'Utilité Publique instituées sur la commune de

## 13062 - Mimet

---

### I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

---

*Gestionnaire* Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Groupe Maintenance PROVENCE ALPES DU SUD (BOUC-BEL-AIR)

*Appellation* Ligne 400 KV Néoules - Réaltor n° 1

*Description* Ligne 400 KV Néoules - Réaltor n° 1

*Acte institutif*

*du*

---

### I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

---

*Gestionnaire* Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Groupe Maintenance PROVENCE ALPES DU SUD (BOUC-BEL-AIR)

*Appellation* Ligne 400 KV Néoules - Réaltor n° 2

*Description* Ligne 400 KV Néoules - Réaltor n° 2

*Acte institutif*

*du*

# Servitudes d'Utilité Publique instituées sur la commune de

## 13062 - Mimet

---

### I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

---

*Gestionnaire* Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Groupe Maintenance PROVENCE ALPES DU SUD (BOUC-BEL-AIR)

*Appellation* Ligne 63 KV Auriol - La Palun dérivation Rousset

*Description* Ligne 63 KV Auriol - La Palun déviation Rousset

*Acte institutif*

*du*

---

### Int1 Servitudes au voisinage des cimetières.

---

*Gestionnaire* Anciennement : Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales devenu: Le Maire, Code Général des Colectivités Territoriales

*Appellation* Cimetière de Mimet

*Description* Protection autour du cimetière

*Acte institutif* Décret du 7 Mars 1808 dont les dispositions sont reprises à l'article L.361-4 du Code des Communes.

*du* 07/03/1808

# Servitudes d'Utilité Publique instituées sur la commune de

## 13062 - Mimet

---

### PM1 Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles.

---

*Gestionnaire* Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône - Service Urbanisme

*Appellation* PPR retrait-gonflement des argiles

*Description* PPR retrait-gonflement des argiles

*Acte institutif* Arrêté préfectoral du 14 avril 2014

*du* 14/04/2014

---

### PM1 Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles.

---

*Gestionnaire* Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône - Service Urbanisme

*Appellation* Plan de Prévention des Risques Majeurs Miniers (lignite)

*Description* Plan de Prévention des Risques Majeurs Miniers (lignite)

*Acte institutif* Arrêté préfectoral du 24 juin 2024

*du* 24/06/2024

PM1 / 14 / 2789

PM1 / 14 / 3275

# Servitudes d'Utilité Publique instituées sur la commune de

## 13062 - Mimet

---

### PT2 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'État.

---

*Gestionnaire* USID ISTRES

*Appellation* Faisceau hertzien Salon de Provence n° 013 051 4010 - Plan d'Aups/Ste Baume 0830514303

*Description* Faisceau hertzien Salon de Provence n° 013 051 4010 - Plan d'Aups/Ste Baume 0830514303

*Acte institutif* Arrêté du 19/09/1997 modifiant le décret du 29/11/1974

*du* 19/09/1997

---

### PT2 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'État.

---

*Gestionnaire* USID Montpellier

*Appellation* Faisceau hertzien Nîmes-Caissargues 030 06 002 - Saint Baume 083 06 021

*Description* Faisceau hertzien Nîmes-Caissargues 030 06 002 - Saint Baume 083 06 021

*Acte institutif* Décret du 31 aout 1993

*du* 31/08/1993

PT2 / 7 / 650

PT2 / 96 / 723

# Servitudes d'Utilité Publique instituées sur la commune de

## 13062 - Mimet

---

### PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

---

*Gestionnaire* Orange

*Appellation* Réseau des lignes de télécommunications

*Description* Réseau global des lignes de télécommunications du département. Code des Postes et Télécommunications, articles L.46 à L.53 et D 408 à D 411.

*Acte institutif*

*du*

---

PT3 / 5 / 2156